

La production d'agrégats légers s'apparente beaucoup à celle des produits d'argile. Ces agrégats légers se préparent à partir d'argile, de schiste, de laitier, de perlite et de vermiculite. Lorsqu'on les mêle au ciment, on obtient du béton et des plâtres dont le poids n'est que la moitié ou les deux tiers de celui des produits ordinaires. Ils entrent dans des constructions (ponts, hauts édifices, etc.) dont ils diminuent le poids, ce qui permet d'économiser de fortes sommes en ce qui concerne l'armature d'acier structural. Cette industrie a pris une expansion des plus rapides dans les provinces des Prairies, où l'on ne trouve pas partout en abondance des agrégats naturels tels que la pierre et le gravier, mais l'Est canadien compte un certain nombre d'usines importantes et, en 1958, la construction de nouvelles grandes usines était en cours dans le Québec et en Colombie-Britannique.

L'industrie de la chaux en a mis sur le marché en 1958, 1,612,761 tonnes, production sans précédent, d'une valeur de \$20,439,311. Bien que la chaux soit un important matériau de construction, l'industrie de la construction n'utilise maintenant que de 10 à 15 p. 100 de la production. Une des causes principales de l'augmentation des ventes de chaux en 1958 a été la demande de la part de l'industrie ontarienne de l'uranium.

Amiante.—Après avoir établi un record, les ventes de fibres d'amiante ont diminué de 1,046,086 tonnes, d'une valeur de \$104,489,431, en 1957, à 942,135 tonnes, d'une valeur de \$96,168,029, en 1958. Cependant, la capacité de production d'amiante augmente encore et, au cours du dernier semestre de 1958, dans les cantons de l'Est (P.Q.), on a mis en route trois nouvelles usines capables d'augmenter la production de l'industrie canadienne de 13 p. 100, et celle de l'industrie mondiale, de près de 9 p. 100. Ce sont l'usine de 5,000 tonnes par jour de la *Lake Asbestos of Canada Limited*, de Black-Lake, celle de 3,000 tonnes de la *National Asbestos Mines Limited* et celle de 2,500 tonnes de la *Carey Canadian Mines Limited*, toutes deux de Thetford-Mines. Cette dernière remplace celle de l'ancienne société *Quebec Asbestos Corporation*, dont l'atelier a fermé ses portes lorsque le nouvel atelier a fonctionné à plein rendement.

Ailleurs au Canada, en dehors de la principale région amiantifère du Québec, les travaux de mise en valeur progressent. A Terre-Neuve, on doit consacrer un million de dollars ou plus avant de commencer à exploiter un gros gîte d'amiante chrysotile situé dans la région de Baie-Verte (péninsule de Burlington, littoral est), et dont on estime les réserves à 23,300,000 tonnes de minerai. Cette entreprise est due à l'*Advocate Mines Limited*, société qui est financée à la fois par la *Canadian Johns Manville Company Limited*, la *Patina Limited of Canada*, l'*Amet Corporation Incorporated* et la Financière Belge de l'Asbestos Ciment, S.A. La *Johns Manville* doit diriger et exploiter cette entreprise. Les autres sociétés sont de gros consommateurs d'amiante en Europe et ailleurs.

La *Cassiar Mines Limited*, de Cassiar (nord de la Colombie-Britannique), continue d'accroître rapidement le volume de sa production d'amiante. Cette société dispose maintenant de trois autres gîtes de chrysotile situés dans le nord de la Colombie-Britannique et au Yukon, et dont elle entreprendra sous peu la mise en valeur. A la fin de l'année, on a découvert un autre gîte d'amiante dans la région du lac Dease (C.-B.).

Sel.—Parallèlement aux progrès de l'industrie chimique, qui utilise de très fortes quantités de sel, l'industrie du sel a augmenté rapidement sa production au cours des dernières années, le rendement de 1958 étant près du double de celui de 1953. Cette année, la production a atteint le niveau sans précédent de 1,863,866 tonnes de sel évaluées à \$15,482,850. Les exportations aux États-Unis, 406,563 tonnes, constituent elles aussi un record. Avant 1955, les exportations canadiennes étaient très faibles, mais, cette année-là, la *Canadian Rock Salt Company* a commencé à tirer du sel gemme d'une mine située à Ojibway (Ont.), à raison de 500 tonnes l'heure, le gros de cette production étant exporté par bateau en direction des États-Unis. Les exportations ont augmenté encore en 1958, quand cette société a amené dans la région de Detroit, par un pipeline enfoui dans le lit de la rivière de Detroit, de la saumure concentrée sur sa propriété. Une autre mine de sel doit être exploitée à Pugwash (N.-É.) par la *Malagash Salt Company*, filiale de la